

Date de parution

14/01/2019

Employeur

Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation / Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises / Service Compétitivité et performance environnementale / Sous-direction Performance environnementale et valorisation des territoires / Bureau Développement agricole et chambres d'agriculture (BDA).

Secteur

Public

Type de contrat

Stage conventionné

Précisions sur le stage

Date de début de stage souhaité : dès que possible

La date de début de stage sera adaptée en fonction des exigences de la formation universitaire retenue.

Durée du stage

8 semaines

Lieu

BDA : 3, rue Barbet de Jouy, 75007 Paris (Métros Varenne ou Saint-François-Xavier, ligne 13)

Missions

Contexte

La direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE) a été créée par le décret n° 2015-369 du 30 mars 2015. Elle a pour objectif stratégique de stimuler l'activité économique et l'emploi par l'amélioration de la performance économique et environnementale des entreprises. La DGPE définit les moyens visant à améliorer la compétitivité des entreprises des filières agricoles et agroalimentaires, du cheval, de la forêt et du bois et de la bioéconomie et leur insertion environnementale et territoriale, à travers des pratiques innovantes et multiperformantes.

Composé de 11 agents, Le Bureau Développement agricole et chambres d'agriculture (BDA) contribue à l'élaboration, à la cohérence, à la mise en œuvre, à l'évaluation et au suivi des différents dispositifs relatifs au développement agricole. Il pilote le programme « développement et transfert en agriculture » visant à améliorer la diffusion aux agriculteurs des résultats de travaux récents de R&D relatifs à la résilience de leurs exploitations.

Il contribue à l'élaboration, à la mise en œuvre, à l'évaluation et au suivi de mesures relatives aux actions du plan Ecophyto visant à réduire l'usage des produits phytosanitaires : réseau de fermes DEPHY et dispositif de contrôle obligatoire des pulvérisateurs.

Il assure une veille et soutient le développement de pratiques et systèmes agricoles innovants et performants économiquement, environnementalement et socialement, et contribue à leur diffusion. Il contribue notamment à l'élaboration, à la mise en œuvre, à l'évaluation et au suivi des mesures relatives à l'agro-écologie, en particulier par le soutien de collectifs d'agriculteurs s'engageant dans des pratiques conciliant performances économique, environnementale et sociale.

Il apporte un appui aux travaux et réflexions sur la diversification des exploitations agricoles concernant les circuits-courts, l'approvisionnement de proximité et plus généralement la gouvernance alimentaire.

Objectif du stage

Réaliser un plan de classement informatique pour le BDA.

Encadrement

Le/La stagiaire travaillera sous la responsabilité technique du chef du BDA et sous la responsabilité scientifique de la cheffe de la Mission de politique d'archivage du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Activités

- réalisation d'un plan de classement informatique pour le BDA en fonction des missions et activités du bureau et du classement déjà existant
- rédaction d'un tableau de gestion,
- rédaction de bordereaux de versement et d'élimination des archives du bureau.
- participation aux travaux quotidiens du bureau.

Les missions pourront être adaptées en fonction de la durée du stage et des objectifs définis par l'université.

Profil du/de la stagiaire

Master 1 en archivistique

Une première expérience dans le traitement des archives contemporaine serait appréciée.

Connaissance de la réglementation et des pratiques de gestion des archives publiques.

Connaissance de la norme ISAD (G) et des outils bureautiques (suite OpenOffice).

Qualités rédactionnelles.

Respect des règles de confidentialité, qualités relationnelles.

Rigueur, réactivité, sens de l'organisation, dynamisme et autonomie.

Rémunération

Gratification selon la réglementation en vigueur + prise en charge partielle des frais de transport dans la limite de la zone du STIF + accès au restaurant administratif.

Comment postuler

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser par courriel à l'adresse suivante : liste-archives-sg@agriculture.gouv.fr ou par courrier postal à Mme Cécile DAUSSUN – Ministère de l'agriculture et de l'alimentation – Secrétariat général / SAJ – Mission de la politique d'archivage – 3 rue Barbet de Jouy – 75349 PARIS 07 SP.

Renseignements / Contacts

- Mme Cécile DAUSSUN, cheffe de la Mission de la politique d'archivage, cecile.daussun@agriculture.gouv.fr, 01.49.55.44.03
- M. Frédéric GAUMONT, adjoint à la cheffe de la Mission de la politique d'archivage, frederic.gaumont@agriculture.gouv.fr, 01.49.55.41.71
- M. Hervé BOSSUAT, chargé de mission « Développement agricole », herve.bossuat@agriculture.gouv.fr, 01.49.55.54.49.